

LA LISTE N°2 : DIX CANDIDAT-E-S ALLIANT EXPÉRIENCE ET ÉNERGIE



JEAN-MICHEL KARR
CANDIDAT AU CONSEIL ADMINISTRATIF

Ingénieur en technologies de l'information, 47 ans
Conseiller administratif et maire
Dicastères:
• Territoire - rénovation du Village
• Mobilités - nature - environnement
• Feu-Sauveteurs auxiliaires - Protection civile
• Technologies de l'information - État-civil

Après quatre années au Conseil administratif dont deux en qualité de maire, Jean-Michel Karr s'engage pour un second mandat axé sur la réalisation de projets planifiés avec soin: rénovation et reconstruction du cœur du village de Chêne-Bougeries; maîtrise des plans de quartier de construction de logements, lutte contre les nuisances, notamment bruit des routes et des chantiers; protection des arbres et des haies vives, voilà autant de sujets qui lui tiennent à cœur.

«En tant que membre d'un collège, il faut laisser de côté les dogmes et les jeux malsains de pouvoir, car on ne peut réussir qu'ensemble», estime-t-il en ajoutant: «en tant que citoyen-contribuable, je n'aurais aucune complaisance pour les dysfonctionnements évitables. Pourquoi s'y résigner en tant qu'élu ?».

Car une commune ne se gère plus aujourd'hui comme dans les années 80: la nouvelle Constitution modernise nos principes de fonctionnement; le Canton, affamé, fait pression sur le territoire et la fiscalité communale; la population augmente et l'espace vital de chacun est sous pression.

Son voeu est que vous choisissiez vos élu-e-s comme l'on choisit des fleurs. Offrez à votre commune deux bouquets de compétences (Conseil municipal et administratif), de couleurs harmonieuses et variées, sans tape-à-l'oeil et adaptées à un climat de dialogue.



HÉLÈNE WYSS

Biologiste, 66 ans
Conseillère municipale depuis 2007, membre des commissions:
• Affaires sociales
• Finances
• Mobilités - Nature - Environnement
• Sécurité

Hélène Wyss est prête à renouveler son engagement pour notre Commune, en offrant sa disponibilité de jeune retraitée, son expérience d'enseignante et de conseillère municipale.

Elle apprécie la confrontation des idées, qui est nécessaire pour le bien commun: c'est par le dialogue et par le compromis que nous parvenons à défendre les intérêts de tous.

L'environnement et ses interactions avec les habitants est au centre de ses préoccupations. Elle en tient compte dans les commissions dont elle fait partie.



JEAN LE GUERN
CANDIDAT AU CONSEIL ADMINISTRATIF

Ingénieur chimiste, 67 ans
Conseiller municipal
Membre des commissions:
• Finances
• Territoire
• Culture

Passionné de voile, Jean Le Guern a appris en mer l'humilité face aux éléments, la gestion d'équipage, la conduite de projets, l'analyse de situations et la prise de décisions.

Toutes ces compétences se sont naturellement transférées dans sa vie professionnelle, en tant que chef d'entreprise, principalement pour le compte d'une compagnie alémanique fournissant notamment les CFF.

Les racines de son épouse, Catherine Kuhne, chénoise de toujours, ont fait que Conches est devenu depuis plus de 40 ans un port d'attache dans lequel il faisait régulièrement escale avec ses enfants, avant de se ré-ancrer définitivement dans la maison familiale du chemin de Fossard en 2011.

Il a pris une retraite partielle et pratique le télétravail pour son ancienne entreprise, afin de mettre sur pied des programmes de recherche destinés à promouvoir les économies d'énergie et l'utilisation de matières renouvelables.

Jean Le Guern pense pouvoir faire profiter la commune de ses compétences en matière de gestion financière, d'administration et de gestion des ressources humaines en privilégiant le lien social et l'exigence du service public.

Son expérience et sa culture protestante lui ont apporté la rigueur, le management d'équipe, l'ouverture au dialogue, le respect du bien public qui sont, à ses yeux, les piliers nécessaires pour faire fonctionner une équipe communale performante au service des communiers.



ANTHONY BAUDUCCIO

Peintre en bâtiment, 38 ans
Conseiller municipal 2003-2007 et 2011-2015
membre des commissions et délégations:
• Sécurité
• Sports - Centre sportif Sous-Moulin
• Petite-enfance - jeunesse
• Bâtiments et infrastructures
• Territoire

Soucieux de la qualité de vie dans la commune, il s'engage pour la collectivité en privilégiant le qualitatif au quantitatif. Il axera cette législature sur la réfection du village, la création de nouvelles places de crèches, la sauvegarde de nos espaces verts et une fiscalité en accord avec nos besoins. Ceci dans le but de transmettre aux générations futures une commune où il fait bon vivre.



DOMINIQUE MESSERLI

Maître d'atelier bois dans une structure pour adolescents de l'enseignement spécialisé, 58 ans
Conseiller municipal depuis 2011, membre des commissions:
• Petite enfance – jeunesse
• Culture
• Affaires sociales

Après une première législature durant laquelle il a mis ses compétences professionnelles et personnelles au service de la commune, il souhaite poursuivre son action pour défendre une qualité de vie harmonieuse à Chêne-Bougeries.



FABIAN SPINELLI

Architecte, 34 ans
Chef de groupe municipal des Verts de Chêne-Bougeries
Président du Conseil municipal 2012-2013
Membre des commissions:
• Bâtiments et Infrastructures (Président)
• Territoire

Conseiller municipal depuis 2007, Fabian Spinelli considère que la stabilité d'une commune et la qualité d'un quartier sont des ressources difficilement renouvelables, qui méritent beaucoup d'attention.

Né à Chêne-Bougeries, il travaille dans un esprit de concertation, préférant toujours la confrontation des idées aux a priori partisans.

En tant qu'architecte, il tient compte de la valeur patrimoniale des bâtiments existants et de la qualité des projets de constructions sur la commune.



CHARLÈNE HEINIGER

Dr ès sciences, écologue, 33 ans

Charlène Heiniger est originaire de la commune de Chêne-Bougeries, où elle est née et a grandi. Biologiste de formation et passionnée de nature, elle souhaite s'engager pour le maintien et le développement du respect de l'environnement au sein de la commune.

C'est avec une grande motivation et détermination qu'elle se présente pour la première fois aux élections municipales avec la ferme intention de participer activement à l'amélioration de la vie communale. La lutte pour la protection de notre patrimoine naturel ainsi que la gestion durable de nos ressources et de nos déchets, sont autant de thématiques qu'elle souhaite aborder lors de la prochaine législature au sein du groupe des Verts de Chêne-Bougeries.



MARIE-THÉRÈSE LAMAGAT

Serial entrepreneure, 57 ans

Titulaire d'un master en sciences économiques, passionnée par la gestion financière, l'analyse comptable, l'organisation et les RH, Marie-Thérèse Lamagat a contribué à l'organisation de plusieurs administrations et entreprises genevoises et vaudoises.

Elle pense que l'argent des contribuables doit être dépensé intelligemment par les autorités communales, sans céder à la facilité; et qu'il est de leur devoir de l'investir à bon escient, par exemple dans du logement, plutôt que de le laisser «dormir» à la banque à des taux d'intérêt ridiculement bas. Les autorités ne sont que dépositaires de l'impôt des communiers et doivent le faire travailler à leur service.

Enfin, étant juge prud'homme depuis plusieurs années, elle est particulièrement sensible à la nécessité du dialogue entre la Commune et ses employé-e-s, notamment pour éviter que Chêne-Bougeries ne soit à nouveau condamnée par la Cour de justice (arrêts ATA/195/2014, 196/2014, 289/2014, 290/2014).

FLORIAN GROSS

Créateur d'entreprises, 33 ans
Conseiller municipal depuis 2007, membre des commissions et délégations:
• Mobilités - Nature - Environnement (Président)
• Finances
• Bâtiments et infrastructures
• Culture
• Affaires sociales
• Fondation communale pour l'aménagement du Village
• Journal Le Chênois



Après une législature qui lui a permis de bien maîtriser les rouages de l'activité politique communale, il souhaite aujourd'hui prolonger son engagement au service des habitants de Chêne-Bougeries, en continuant à s'investir pour la revalorisation de notre patrimoine, tant bâti qu'arboré.



DOMINIQUE JOTTERAND

Enseignante, 62 ans

Professeure au Cycle d'Orientation depuis de nombreuses années, et grande randonneuse en forêt, elle se soucie de la qualité de la vie des générations à venir.

Convaincue que l'écologie est une préoccupation fondamentale de nos sociétés modernes, elle souhaite s'engager au sein du groupe des Verts de Chêne-Bougeries pour participer, par un travail commun, au maintien équilibré et harmonieux de tous les éléments constitutifs de notre environnement communal.

COLETTE À LA RETRAITE ?
MERCI, DAME TIERCY !

Après quatre législatures au Conseil municipal, Colette Tiercy, fondatrice du jardin d'enfant "Les Castagnettes" et présidente de la commission "petite enfance / jeunesse" passe le témoin. Son courage spontané en a fait une des personnalités les plus rayonnantes du Conseil municipal. Pour une des deux plus anciennes membres des Verts de Chêne-Bougeries, profondément attachée à l'indépendance de ligne et de ton de ce groupe, retrait ne signifie pas donner un blanc-seing à ceux qui poursuivent. Grande dame de la petite enfance, elle continuera à nous offrir expertise et conseils avisés, tout en siégeant au conseil de fondation de l'espace de vie infantine du Nouveau Prieuré, sur proposition de Béatrice Grandjean Kyburz.

Colette, merci de ce que tu nous apportes, merci à ta famille d'avoir consenti à ta présence communale indéfectible, et que le temps retrouvé te permette de transmettre à tes petits-enfants le goût de l'effort et de la marche en montagne !



QUELS ENJEUX POUR VOTRE COMMUNE ?

TERRITOIRE ET NATURE

- Vu les efforts considérables de création de nouveaux logements (+1800 planifiés ou réalisés sur une période de cinq ans), il est raisonnable:
 - de renoncer à tout nouveau déclassement et de **rénover, sans surélévation**, les immeubles existants au chemin De-La-Montagne, au Pont-de-Ville, à Beaumelon et à la Gradelle,
 - de maintenir un patrimoine de jardins et bâtiments de qualité en 5e zone, sans surdensification.
- Après quatre ans de rapprochement des points de vues, d'études et de planification, la rénovation du Village a déjà débuté grâce aux propriétaires privés des 3, 17 et 19 rue de Chêne-Bougeries. Elle doit se poursuivre maintenant sur les immeubles communaux.
- Si les abattages d'arbres ont diminué à Chêne-Bougeries ces quatre dernières années, ils demeurent trop importants, et les replantations insuffisantes. Nos efforts doivent:
 - garantir une bonne qualité de vie à notre génération et aux suivantes,
 - assurer une biodiversité satisfaisante (haies vives indigènes et à fruits, petite faune et invertébrés, qualité de l'eau de la Seymaz et de l'Arve),
 - conserver et entretenir le patrimoine végétal des grands arbres caractéristiques de Chêne-Bougeries, avec leur fonction de purificateur naturel de l'air et de tampon contre les changements climatiques trop brutaux.

FINANCES ET PERSONNEL

- Faute de projets d'investissement productifs, proportionnés et "bien ficelés" devant le Conseil municipal, l'entretien, les rénovations et infrastructures publiques auront été un maillon faible de cette législature. En résultent:
 - une mayonnaise de travaux sur domaine public communal, parfois même réalisés sans véritable projet ni autorisation de construire,
 - un budget à trop large maille,
 - un manque prévisible de places pour la petite enfance (130 familles actuellement en attente).
- Les décisions du Conseil administratif reflètent trop souvent, par manque de volonté, les desiderata de certains cadres de l'administration ou de mandataires externes (avocats, consultants, fiduciaires) qui influencent la conduite politique de la commune pour conforter leur propre position avant de servir nos citoyens.
- La Cour des Comptes avait demandé 51 (!) mesures correctives en matière de gestion du personnel dans son rapport de 2013 (<http://www.cdc-ge.ch/Htdocs/Files/v/6152.pdf>). Un an après, seules 8 avaient été véritablement réalisées. Où en sommes-nous aujourd'hui ?
- La gestion du personnel demeure paternaliste et peu professionnelle; suite à quatre litiges, la Cour de justice a récemment condamné Chêne-Bougeries à plus de Fr. 600'000.- de dédommagements, financés par vos impôts.

CULTURE POLITIQUE

- Si une collaboration au-delà des étiquettes partisans s'est souvent concrétisée au sein de quatre des cinq formations du Conseil municipal, l'esprit de clocher a perduré au Conseil administratif. Dans des temps qui s'annoncent plus difficiles, un seul parti ne peut plus prétendre dicter toutes les réponses aux autres.
- Un consensus dynamique, fondé sur un échange éclairé d'idées, est non seulement possible mais indispensable; choisissez donc individuellement chacune des trois personnes qui représenteront l'équilibre communal au CA.
- La participation accrue des citoyens aux décisions est plus nécessaire que jamais, même lorsque l'État fait la sourde oreille (référendum puis concertation Challandin, chantier CEVA, "Grand Projet" Chêne-Bourg/Chêne-Bougeries, répartition des tâches canton-villes...). Notre pays est fondé sur un fédéralisme articulant intelligemment cantons et communes; nous défendons une gestion calquée sur ce modèle à succès.

LA FEUILLE DES BOUGERIES

BULLETIN D'INFORMATION DES VERTS DE CHÊNE-BOUGERIES



Madame, Monsieur,

Ce printemps, vous serez amené-e à renouveler le Conseil municipal et le Conseil administratif de Chêne-Bougeries.

En présentant dix candidat-e-s complémentaires et efficaces, les Verts de Chêne-Bougeries réaffirment leur indépendance par rapport aux pressions partisans.

De plus, ils poursuivent leurs objectifs de dialogue au sein des autorités communales en vous invitant à choisir la liste n°2 et à y rajouter des candidat-e-s d'autres formations.

AVEC LES ÉQUIPIERS
DE LA LISTE N°2

PAR RESPECT POUR
CHÊNE-BOUGERIES

Les Verts de Chêne-Bougeries
p.a. Astrid Baudet, éd. resp.
chemin De-La-Montagne 132
1224 Chêne-Bougeries

www.verts-chene-bougeries.ch
vcb-info@verts-chene-bougeries.ch

Imprimé sur papier recyclé par l'Imprimerie Genevoise